



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2023

Délibération N° 2023-17

L'an deux mille vingt-trois, mardi 04 avril, à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune d'AUZIELLE (Haute-Garonne), légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Michèle SEGAFREDO, Maire de la commune.

Date de la convocation : 30 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

Présents : Mireille ARNOULT, Johana ATTAÏECH, Jean-Philippe CAMES, Francis EARD, Michèle SEGAFREDO, Chantal RESTES, Frédéric RESTES, Etienne BREMAND, Bruno PASTUREL, Mathieu JEAN, Pascale FLAGEL, Cristel RINCENT, Pierre SANS.

Absents représentés : Sylvie LEONELLI (pouvoir à M. CAMES) , Karine BOUILLOUD.(Mme RESTES), Julie SORLI (Mme ARNOULT), Marie-Claude BLAD (pouvoir à M.BREMAND).

Absents ou excusés : Jean-Marie FREU, Frédéric DOLE.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe CAMES.

OBJET DE LA DELIBERATION Vote du Budget Primitif 2023

Madame le Maire donne la parole à Monsieur PASTUREL, adjoint aux finances. Ce dernier présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2023. Il est demandé aux conseillers de voter et de valider les propositions nouvelles qui y sont inscrites.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 213 407.56€	1 741 709.56 €
Résultat de Fonctionnement reporté (002)		732 525.89 €
Total	2 213 407.56€	2 474 235,45 €

	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	2 387 682.00 €	2 586 423.78 €
Résultat d'Investissement reporté (001)		-117 510.48€
Restes à réaliser	81 231.30 €	
Total	2 468 913.30€	2 468 913.30€

Vote pour : Mireille ARNOULT, Johana ATTAÏECH, Jean-Philippe CAMES, Francis EARD, Michèle SEGAFREDO, Chantal RESTES, Frédéric RESTES, Etienne BREMAND, Bruno PASTUREL, Mathieu JEAN, Pascale FLAGEL, Cristel RINCENT, Pierre SANS, Sylvie LEONELLI (pouvoir à M. CAMES) , Karine BOUILLOUD.(Mme RESTES), Julie SORLI (Mme ARNOULT), Marie-Claude BLAD (pouvoir à M.BREMAND).

Vote contre :

Abstention :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, avec 17 voix pour, décide :

☞ **D'APPROUVER** le Budget Primitif 2023 de la Commune et d'arrêter ainsi les comptes comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Mairie d'Auzielle – Le Village – 31650 AUZIELLE

Téléphone : 05 61 00 07 60 - Télécopie : 05 61 00 07 61 Email : secretariat@mairie-auzielle.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi 9h-12h et 14h-18h, vend. 9h-12h et 14h-17h.

MAIRIE D'AUZIELLE

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 031-213100365-20230404-2023_17-DE



FAIT et DELIBERE, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Michèle SEGAFREDO

Le secrétaire de séance,
Jean-Philippe CAMES



Le présent document a été :
Publié sur le site internet le : **11 AVR. 2023**
Notifié le :
Transmis au représentant de l'Etat le :
Application de la loi 82-623 du 22/07/1982
Modifiant et complétant la loi 82-813 du 02/03/1982

Cet acte est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télérecours (<http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de la date de publication et de notification.

Mairie d'Auzielle – Le Village – 31650 AUZIELLE
Téléphone : 05 61 00 07 60 - Télécopie : 05 61 00 07 61 Email : secretariat@mairie-auzielle.fr
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi 9h-12h et 14h-18h, vend. 9h-12h et 14h-17h.